



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 05.10.2020  
**Numéro de publication:** UP04-0000002471

**Entité de publication**

ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF), rue de Rive 8, 1211 Genève 3

## **Invitation à l'assemblée générale ordinaire de ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF)**

ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS (ARIF)  
CHE-101.192.434  
rue de Rive 8  
1204 Genève

**Indications concernant l'assemblée générale:**

05.11.2020, 17:00 heures, Hôtel Métropole  
34 Quai Général Guisan  
1204 Genève

**Texte d'invitation/ordre du jour:**

Convocation à la 22ème Assemblée générale ordinaire de l'ARIF



**Association Romande des Intermédiaires Financiers**

Rue de Rive 8 - Case postale 3178 - 1211 Genève 3

Tél. 022 310 07 35 - Fax 022 310 07 39 - [www.arif.ch](http://www.arif.ch) - [info@arif.ch](mailto:info@arif.ch)

## **Convocation à la 22ème Assemblée générale ordinaire**

Chers Membres de l'ARIF,

Le Comité a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale ordinaire de l'ARIF, qui se tiendra le jeudi 5 novembre 2020, à 17h00, à l'Hôtel Métropole, Quai Général Guisan 34, à Genève.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant:

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 07.11.2019
2. Rapport d'activité
3. Présentation des comptes
4. Modification des Statuts
5. Rapports des auditeurs
6. Approbation des rapports et décharge au comité
7. Elections statutaires
8. Divers

En raison des mesures sanitaires actuelles, la traditionnelle verrée est annulée.

\*\*\*\*

Concernant les élections, nous vous invitons à consulter le Règlement des votes et élections à l'Assemblée générale (RAG), disponible sur le site Internet [www.arif.ch](http://www.arif.ch), ou sur demande adressée uniquement par écrit au secrétariat de l'ARIF.

Les procurations conformes (art. 2 RAG et modèle), doivent parvenir au secrétariat de l'ARIF jusqu'au 23 octobre 2020 au plus tard.

Genève, le 7 septembre 2020

Pour le Comité

Julien Blanc, Président

Norberto Birchler, Directeur